

INFO TERRASSE

AUTOMNE/HIVER 2024-2025



Mot du maire MICHEL BOURDEAU

Chers Terrassois, chères Terrassoises,

Tout d'abord, j'aimerais faire un retour sur la **pluie diluvienne** que nous avons subie le 9 août dernier et qui a affecté plus de 10 % de nos résidents. La municipalité a été très réactive en se procurant rapidement des conteneurs et les Travaux publics ont fait un travail colossal de ramassage des débris accumulés. Les changements climatiques nous exposent à de nouvelles réalités et il n'y a pas de solution unique. Nous devons envisager ensemble, citoyens et municipalité, la mise en place d'actions et d'approches pour y faire face et nous adapter afin de devenir plus résilients. Dans une perspective de **gestion du risque**, j'invite tous les citoyens à être proactifs en révisant leurs installations résidentielles. La municipalité poursuivra ses efforts en ajustant, en continu, les **mesures de prévention et d'atténuation** des risques en planifiant, sur plusieurs années, la gestion des infrastructures en conséquence des nouvelles données, et en accompagnant les citoyens dans la mise à niveau de leurs installations et leur préparation pour faire face à une urgence.



J'aimerais aussi rassurer nos **propriétaires en zone inondable** que nous ferons toutes les représentations appropriées pour défendre leurs intérêts.

La recherche active de subventions nous permet de réaliser d'importants projets tels que la **réhabilitation par gainage d'une partie du réseau d'aqueduc** à hauteur de 1,3 M\$ (Programme TECQ), ainsi que la **rénovation complète du centre communautaire** qui répond maintenant tant aux exigences d'efficacité énergétique qu'aux demandes de location; un investissement de plus de 117 K\$ (PRABAM). À cet égard, nous sommes actuellement en discussion pour un partenariat avec le Centre de services scolaire des Trois-Lacs afin d'avoir accès au gymnase de l'école José-Maria pour la tenue d'activités sportives.

Un projet de 12 M\$ est également en branle à la **Régie de l'eau de l'île Perrot** pour en augmenter la capacité de production de l'ordre de 33 % et répondre aux normes de qualité.



Le 23 septembre dernier, conjointement avec les villes de Pincourt et de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, nous avons tenu la 2e édition du **Tournoi de golf des 3 maires de l'île**. S'en est avéré un réjouissant succès ayant permis de récolter 60 000 \$ dont 20 000 \$ pour Terrasse-Vaudreuil. Ces fonds sont réservés pour la jeunesse de notre municipalité.

En terminant, je m'en voudrais de ne pas souligner la visibilité et la réputation d'excellence dont nous fait profiter le **Terrasse Café**. Merci à toute l'équipe de bénévoles dévoués pour le travail accompli au cours de l'été 2024 !

Michel Bourdeau, maire

Vous pouvez joindre le maire à : michel.bourdeau@terrasse-vaudreuil.ca

Table des matières

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

2-5

HYGIÈNE DU MILIEU

15-18

ANIMAUX | RÉGLEMENTATION

6-8

SANTÉ | BIEN-ÊTRE

19

SÉCURITÉ PUBLIQUE

9-13

URBANISME | DÉVELOPPEMENT

20

TRAVAUX PUBLICS

14

LOISIRS | VIE COMMUNAUTAIRE

21-27

Votre CONSEIL MUNICIPAL



Photo : crdphoto.com

NATHALIE PERREULT SIÈGE N°1 nathalie.perreault@terrasse-vaudreuil.ca	JULIEN LECLERC SIÈGE N°2 julien.leclerc@terrasse-vaudreuil.ca	CHERYL BRAZEAU SIÈGE N°3 cheryl.brazeau@terrasse-vaudreuil.ca
IAN GRAY SIÈGE N°4 ian.gray@terrasse-vaudreuil.ca	ISABEL BOULAY SIÈGE N°5 isabel.boulay@terrasse-vaudreuil.ca	JOSÉE PAQUETTE-BOUGIE SIÈGE N°6 josee.paquette-bougie@terrasse-vaudreuil.ca

SÉANCES du CONSEIL

Les séances ordinaires du conseil ont lieu au centre communautaire et débutent à 19 h 30.

CALENDRIER DES SÉANCES

- mardi 8 octobre 2024**
- mardi 12 novembre 2024**
- mardi 10 décembre 2024**
- mardi 21 janvier 2025**
- mardi 11 février 2025**
- mardi 11 mars 2025**
- mardi 8 avril 2025**
- mardi 13 mai 2025**
- mardi 10 juin 2025**

Suivez la séance extraordinaire sur le budget en fin d'année.

Nous vous rappelons l'importance de vous inscrire à notre infolettre afin de recevoir les **alertes d'urgence** et/ou les **dernières nouvelles** de votre municipalité.

Consultez notre site Web au www.terrasse-vaudreuil.ca, sélectionnez **INSCRIPTION AUX ALERTES** et remplissez le formulaire. Ça ne prend qu'une minute!

Coordonnées

**74, 7^e Avenue
Terrasse-Vaudreuil QC
J7V 3M9**

Téléphone
514 453-8120

Adresse courriel
info@terrasse-vaudreuil.ca

Site Web
www.terrasse-vaudreuil.ca

Horaire régulier

Du lundi au vendredi

8 h 30 à 12 h
13 h à 16 h 30

HORAIRE DES FÊTES

Les bureaux seront fermés
du 23 décembre 2024 au
3 janvier 2025 inclusivement.

Taxes municipales

Le compte de taxes est envoyé au propriétaire en janvier. Il est de votre responsabilité de le faire parvenir à votre créancier hypothécaire si celui-ci se charge d'effectuer les versements.

Nous encourageons le paiement des taxes via le site Internet de votre institution financière. Vous pouvez également déposer vos chèques dans la chute à courrier située à la droite de l'entrée principale.

BOTTIN D'URGENCE

POLICE - AMBULANCE - POMPIERS (urgence immédiate)	9-1-1
INFO-SANTÉ (consultation téléphonique - infirmière)	8-1-1
BELL CANADA (fils dans la rue)	6-1-1
TRANSPORTS-QUÉBEC (état du réseau routier)	5-1-1
SERVICES MUNICIPAUX D'INTERVENTION (bris d'aqueduc, entraves, travaux publics, refoulement, gel de conduites etc.)	3-1-1
PROGRAMME ET RESSOURCES COMMUNAUTAIRES (grande région de Montréal)	2-1-1
CENTRE ANTIPOISON	1 800 463-5060
CN POLICE FERROVIAIRE (barrière 23.57 subdivision Kingston)	1 800 465-9239
CP POLICE FERROVIAIRE (barrière 18.07 subdivision Vaudreuil)	1 800 465-9239
ÉCHEC AU CRIME	1 800 711-1800
GARDE CÔTIÈRE (situations de détresse des navigateurs)	*16
GAZ MÉTROPOLITAIN - INFO EXCAVATION	514 286-9228
HYDRO-QUÉBEC (panne)	1 800 790-2424
SÛRETÉ DU QUÉBEC - appels non urgents	310-4141 ou *4141
SÛRETÉ DU QUÉBEC - administration (599, boul. Harwood, Vaudreuil-Dorion)	450 424-1212

SERVICES SANTÉ

CLINIQUES MÉDICALES

CLSC - VAUDREUIL-DORION (3031, boul. de la Gare, Vaudreuil-Dorion)	450 455-6171
CLINIQUE MÉDICALE TROIS-LACS (65, boul. Cité des Jeunes, Vaud.-Dorion)	450 455-3322
POLYCLINIQUE MÉDICALE VAUDREUIL (600, Harwood, Vaudreuil-Dorion)	450 455-9301

HÔPITAUX

HÔPITAL DU SUROÏT (150, rue St-Thomas, Salaberry-de-Valleyfield)	450 371-9920
HÔPITAL GÉNÉRAL DU LAKESHORE (160, av. Stillview, Pointe-Claire)	514 630-2225

AUTRES SERVICES

ANIMAUX

NICHOIR DE HUDSON (oiseaux chanteurs blessés)	450 458-2809
SERVICES QUÉBEC (animaux sauvages suspects / malades — oiseaux de proie blessés)	1 877 644-4545
AGENCE CANADIENNE D'INSPECTION (animal sauvage mort)	450 246-4125
CONTRÔLE ANIMAL VAUDREUIL-SOULANGES (animal errant ou perdu)	450 510-1508

DIVERS

ÉCOLE JOSÉ-MARIA (école primaire)	514 453-8201
OFFICE RÉGIONAL D'HABITATION DE VAUDREUIL-SOULANGES	450 218-6994

TAXE SCOLAIRE

COMITÉ DE GESTION DE LA TAXE SCOLAIRE DE L'ÎLE DE MONTRÉAL (taxe scolaire anglophone)	514 384-5034
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES TROIS-LACS (taxe scolaire francophone)	514 477-7000 poste 1830

TRANSPORT EN COMMUN

EXO - Réseau de transport métropolitain (autobus, trains de banlieue, transport adapté)	514 287-TRAM
--	--------------

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

PLAINTES et SUGGESTIONS

Toute plainte doit être déposée par écrit, dans une enveloppe scellée, à l'hôtel de ville.



Votre plainte doit comprendre les informations suivantes :

- ⇒ Nom complet
- ⇒ Adresse
- ⇒ Numéro de téléphone
- ⇒ Détails spécifiques de la problématique
- ⇒ Lieu précis de la problématique
- ⇒ Date de l'évènement, s'il y a lieu
- ⇒ **Signature du plaignant**

AUCUNE PLAINTE ANONYME NE SERA CONSIDÉRÉE.

En aucun temps, il ne sera toléré que les citoyens communiquent ou se présentent directement au domicile de nos employés municipaux.

Pour toute urgence, nous vous demandons de bien vouloir vous référer aux pages 4, 10, 11 et 14 de cette parution.

EMONDAGE
GABRIEL VAILLANCOURT

ESTIMATION GRATUITE ASSURANCES COMPLÈTES

514 975-5253
WWW.EMONDAGEGV.COM
contact@emondagegv.com

Abattage - Émondage santé - Entretien Préventif

Contactez-nous pour annoncer vos services et faire paraître votre carte d'affaires dans le prochain Info Terrasse !

RBC | Réfrigération
Chauffage
Climatisation

514 926-7172

BCGO
SOCIÉTÉ DE COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS
PARTNERSHIP OF CHARTERED PROFESSIONAL ACCOUNTANTS

825, boulevard Monseigneur-Langlois, bureau 100
Salaberry-de-Valleyfield (Québec) J6S 1B8

476, avenue Saint-Charles, bureau 102
Vaudreuil-Dorion (Québec) J7V 2N6

Téléphone : 514.358.3888 | Télécopieur : 514.389.3205 | Site Web : www.bcgo.ca

BCGO S.E.N.C.R.L.
membre de MSI, un réseau de firmes
professionnelles indépendantes

ÉBÉNISTERIE

St-Denis

1978
2019
41^{ÈME} ANNIVERSAIRE

ebenisteriestdenis.ca
514 453-2017
RBQ 2141-9288-67

ANIMAUX

ANIMAUX domestiques



La Municipalité assure la sécurité de ses citoyens et de leurs animaux domestiques, sur son territoire par l'entremise d'un contrôleur animalier. Le **Contrôle animal Vaudreuil-Soulanges** a l'autorité d'intervenir au nom de la Municipalité pour récupérer ou capturer des animaux domestiques errants, blessés, ou morts et les amener chez le vétérinaire, les héberger ou les mettre en adoption s'ils ne sont pas réclamés après **QUATRE (4) jours**. Les frais devront être assumés par le propriétaire.

PAR SENS CIVIQUE ET PAR RESPECT DE LA RÈGLEMENTATION, nous demandons, aux propriétaires de chiens et chats, de ne pas laisser leur animal en liberté.

Vous devez vous procurer la licence de chat ou de chien OBLIGATOIRE, à l'hôtel de ville, au coût de **30 \$** pour la vie entière de l'animal. N'oubliez pas de nous informer de tout changement au dossier (numéro de téléphone, stérilisation, décès de l'animal, etc.). **Il est interdit de garder plus de DEUX (2) chiens et de DEUX (2) chats âgés de plus de HUIT (8) SEMAINES dans une unité d'occupation et ses dépendances.**

CONTRÔLE ANIMAL : 450 510-1508

COMPORTEMENT des CHIENS

Tous les chiens, quelle que soit leur race, seront traités également et sans discrimination dans un cas de comportement agressif. Le contrôleur pourra les soumettre à l'évaluation d'un expert en comportement animal s'il le juge nécessaire.

En vertu de la Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens dans un endroit public, **un chien doit, en tout temps, être sous le contrôle d'une personne capable de le maîtriser**. Sauf dans une aire d'exercice canin ou lors de sa participation à une activité canine, notamment la chasse, une exposition, une compétition ou un cours de dressage, **un chien doit également être tenu au moyen d'une laisse d'une longueur maximale de 1,85 m**, cette mesure devant être plus restrictive dans le cas d'un chien déclaré potentiellement dangereux. Un chien de 20 kg et plus doit en outre porter en tout temps, attaché à sa laisse, un licou ou un harnais. Un chien ne peut se trouver sur une propriété appartenant à une personne autre que son propriétaire ou gardien, à moins que la présence du chien ait été autorisée expressément.

FAUNE SAUVAGE en milieu urbain

- N'approchez jamais les animaux inconnus (sauvages ou domestiques), même s'ils ont l'air en bonne santé ou orphelins;
- Surveillez vos enfants afin d'éviter qu'ils s'en approchent ou les provoquent;
- Ne laissez pas errer vos animaux de compagnie;
- Ne capturez pas les animaux sauvages pour les déplacer ailleurs;
- Pour ne pas attirer d'animaux sauvages sur votre terrain,
 - ⇒ éliminez toute source de nourriture autour de votre maison;
 - ⇒ gardez les poubelles extérieures hors de leur portée;
 - ⇒ fermez les endroits où les rats et mouffettes pourraient s'installer (par un grillage métallique sous les balcons ou cabanons, par exemple).

Obtenez plus d'information sur le site du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs au mffp.gouv.qc.ca

RÈGLEMENTS MUNICIPAUX

NUISANCES

RÈGLEMENT NUMÉRO 656 Règlement sur les nuisances - RMH 450

ACTIVITÉS NUISIBLES

Constitue une nuisance et est prohibé le fait, pour toute personne, d'utiliser ou de permettre que soient utilisés une tondeuse à gazon, un tracteur à gazon, un coupe-bordure, une scie à chaîne, une souffeuse à feuilles, à tout autre moment qu'aux heures permises ci-dessous mentionnées. Le présent article ne s'applique pas aux souffeuses à neige, ni aux bruits résultants de travaux d'utilité publique, de travaux d'urgence visant à sauvegarder la sécurité des lieux ou des personnes.

Heures permises :

Du lundi au vendredi de 7 h à 21 h

Le samedi et les jours fériés de 8 h à 16 h

Le dimanche de 10 h à 16 h.

NUISANCE SUR LA VOIE PUBLIQUE

Constitue une nuisance et est prohibé le fait, pour toute personne, de :

déposer, laisser ou maintenir des branches destinées à la collecte des **branches** à tout autre moment qu'à la période permise ci-dessous mentionnée :

Période permise :

Trois (3) jours avant la collecte;

déposer, laisser ou maintenir un bac roulant destiné à la collecte sélective des **matières recyclables** à tout autre moment qu'à la période permise ci-dessous mentionnée :

Période permise :

À partir de 16 h la veille de la collecte jusqu'à midi le lendemain de la collecte;

déposer, laisser ou maintenir un bac roulant destiné à la collecte des **matières organiques et/ou résidus verts** à tout autre moment qu'à la période permise ci-dessous mentionnée :

Période permise :

À partir de 16 h la veille de la collecte jusqu'à midi le lendemain de la collecte;

déposer, laisser ou maintenir un contenant, bac ou sac destiné à la collecte des **résidus verts et/ou feuilles mortes** à tout autre moment qu'à la période permise ci-dessous mentionnée :

Période permise :

À partir de 16 h la veille de la collecte jusqu'à midi le lendemain de la collecte;

déposer, laisser ou maintenir un bac roulant destiné à la collecte des **déchets domestiques** à tout autre moment qu'à la période permise ci-dessous mentionnée :

Période permise :

À partir de 16 h la veille de la collecte jusqu'à midi le lendemain de la collecte.

BRUIT

BRANCHES

BACS BLEUS

BACS BRUNS

RÉSIDUS VERTS / FEUILLES

DÉCHETS



Quiconque contrevient au présent règlement commet une infraction et est passible d'une amende minimale de 200 \$ en plus des frais.

RÈGLEMENTS MUNICIPAUX

ABRI d'AUTO



Un maximum de deux (2) abris d'auto temporaires simples par unité de logement ou un (1) abri d'auto temporaire double par logement sont autorisés.

Il est seulement permis d'installer un abri d'auto temporaire durant la période comprise **entre le 15 octobre d'une année et le 15 avril de l'année suivante**. L'abri doit obligatoirement être fait d'une charpente métallique tubulaire fabriquée industriellement, de couleur uniforme, sans tache et sans perforation. La distance entre cet abri et la bordure de la voie de circulation ne doit pas être inférieure à trois (3) mètres et une marge latérale minimale de un (1) mètre doit être respectée.

ABRIS UTILITAIRES

Contactez l'inspecteur en bâtiment pour toute question concernant les abris utilitaires.

STATIONNEMENT d'HIVER

Nul ne peut stationner son véhicule routier sur la voie publique **entre minuit et 7 h du matin, du 15 novembre au 1^{er} avril inclusivement** sur tout le territoire régi par la Municipalité, également lors d'une opération « urgence neige ».

LAVAGE des MAISONS

Le lavage des maisons est autorisé **deux (2) fois** par année. Le propriétaire doit obtenir, au préalable, un permis à cette fin au coût de **25 \$** en s'adressant à l'hôtel de ville.



Quiconque contrevient au présent règlement commet une infraction et est passible d'une amende minimale de 150 \$ en plus des frais. Chaque infraction subséquente est passible d'une amende de 300 \$ en plus des frais.

VÉHICULE IMMOBILE avec moteur en marche

Règlement numéro 660 intitulé Règlement relatif à la circulation – RMH 399

Il est interdit à quiconque de laisser le moteur de son véhicule en marche au ralenti pour une durée supérieure à :

- trois (3) minutes, par période de soixante (60) minutes, sous réserve des paragraphes 2 et 3;
- cinq (5) minutes, par période de soixante (60) minutes, dans le cas d'un véhicule lourd dont le moteur est alimenté au diesel, sous réserve du paragraphe 3;
- dix (10) minutes, par période de soixante (60) minutes, pour un véhicule lourd dont le moteur est alimenté au diesel, entre la période du 1^{er} novembre au 31 mars de l'année suivante.

Certaines exceptions sont prévues, consultez notre site Web pour en savoir plus.

COLPORTAGE



Pour avoir le droit d'effectuer du porte-à-porte, quel qu'en soit le motif, une personne doit présenter une demande écrite au conseil municipal. Si la demande est approuvée, un permis autorisant le colportage lui sera octroyé et le colporteur devra avoir ce permis en sa possession en tout temps. Exigez de le voir si on frappe à votre porte! Si le colporteur ne peut pas vous présenter de permis émis par la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil, il est recommandé de téléphoner à la Sûreté du Québec au 310-4141 ou *4141 et de fournir une description de l'individu et des faits.

La liste des personnes autorisées à faire du porte-à-porte figure sur notre site Internet, dans la section CONSEIL ET ADMINISTRATION sous la rubrique « COLPORTAGE ».

MESURES D'URGENCE | Changements climatiques et intempéries

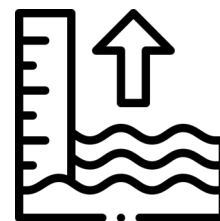
À l'instar de plusieurs municipalités au sud du Québec, Terrasse-Vaudreuil a été durement frappée, le 9 août dernier, par la tempête Debby qui a déversé jusqu'à près de 200 mm de pluie en quelques heures, ce qui représente plus du double de la quantité moyenne reçue durant un mois d'août normal. Dans de pareilles circonstances, aucune infrastructure municipale ne peut absorber un tel volume d'eau. Les répercussions liées aux pluies extrêmes sont diverses et ne sont pas seulement reliées à la capacité des réseaux d'égouts. Il est utopique de croire que d'augmenter la capacité de tous les réseaux municipaux est la solution qui répondra aux pluies extrêmes.

Debby en chiffres

- Une centaine d'appels au 9-1-1 et 3-1-1, et de demandes d'aide aux services des travaux publics et de la sécurité incendie ont été reçus durant les 24 premières heures.
- Environ 13 % des résidences touchées sur le territoire de la municipalité.
- Près de 152 tonnes de déchets collectés en bordure de rue.

Se préparer pour la prochaine fois... une responsabilité partagée !

La sécurité civile est une responsabilité partagée et plusieurs articles dans la Loi sur la sécurité civile en témoignent. Nous devons donc envisager un ensemble de mesures d'adaptation et d'atténuation afin de faire face aux défis actuels et futurs des changements climatiques.



Actions municipales :

- ↻ diagnostic exhaustif des réseaux et mise à jour du plan d'intervention en priorisant les travaux selon l'état structurel et l'âge des conduites
- ↻ plan de gestion des eaux pluviales identifiant des opportunités d'amélioration et des mesures d'adaptation applicables à chaque secteur de la municipalité
- ↻ application de nouvelles normes de conception (climat)
- ↻ intégration de solutions progressivement au Plan triennal d'immobilisation de la municipalité
- ↻ exécution d'un programme de nettoyage préventif du réseau
- ↻ interventions en cas de bris, de débordements ou d'incidents et collectes de données
- ↻ inspection des conduites par caméra
- ↻ recherches et corrections des branchements croisés
- ↻ bonification de notre réglementation
- ↻ etc.

Actions citoyennes à prendre :

- ↻ Revoir les installations résidentielles afin de les rendre plus résilientes en cas de pluie intense ou de panne électrique;
- ↻ au minimum une fois par année, deux fois encore mieux : procéder au nettoyage des gouttières et du clapet anti-retour, ainsi qu'au test de la pompe de puisard et à son nettoyage;
- ↻ s'assurer du bon fonctionnement des drains et des systèmes de pompage;
- ↻ installer une pompe élévatoire « sump pump » de capacité suffisante;
- ↻ entreposer les objets de valeur et les matières dangereuses dans des contenants étanches et sécurisation des réservoirs de carburant;
- ↻ enlever les obstructions au drain du plancher;
- ↻ débrancher les descentes pluviales, boucher les drains de fondation et prolonger les descentes pluviales et les tuyaux d'évacuation des puisards à au moins 2 mètres des fondations;
- ↻ corriger le nivellement pour diriger l'eau à au moins 2 mètres des fondations;
- ↻ installer un clapet anti-retour d'eau;
- ↻ colmater les fissures de fondation;
- ↻ prévoir une surélévation conforme (dos d'âne) pour les entrées de garage en contre-pente;
- ↻ se doter d'une trousse d'urgence 72 h pour être autonome dans les premières heures d'un sinistre;
- ↻ etc.

Votre municipalité continuera de vous accompagner dans la mise à niveau de vos installations et dans votre préparation pour faire face à une urgence.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

RADAR PÉDAGOGIQUE



Au cours des dernières années, nous avons bénéficié collectivement d'une étroite collaboration avec les villes voisines, notamment au niveau des campagnes de sécurité routière. Grâce aux subventions du ministère de la Sécurité publique, nous avons pu faire l'acquisition de deux (2) radars pédagogiques pour indiquer la vitesse de circulation dans nos rues. Ceux-ci permettent de sensibiliser les conducteurs au respect des limites de vitesse tout en donnant l'occasion à la municipalité de collecter des données sur les comportements des usagers de la route.

SÉCURITÉ FERROVIAIRE



OPÉRATION GAREAUTRAIN

Chaque année, 2100 Nord-Américains sont tués ou gravement blessés en raison de collisions entre un véhicule et un train et d'intrusions sur la propriété ferroviaire. Opération Gareautrain veut prévenir ces tragédies inutiles.

Le programme Opération Gareautrain vise à créer chez les gens des réflexes de prudence aux abords des chemins de fer et à promouvoir des habitudes de conduite sécuritaire et le respect de la signalisation ferroviaire.

Que vous soyez à pied ou dans un véhicule, le seul endroit où vous devez traverser les voies ferrées est à un passage à niveau autorisé et proprement indiqué.

Rappel des bons comportements à adopter aux abords des voies ferrées et dans les trains :

- ◇ Arrêtez-vous à une distance sécuritaire des voies ferrées et des passages à niveau.
- ◇ Regardez des 2 côtés pour vous assurer qu'aucun train n'approche (levez les yeux de votre cellulaire !).
- ◇ Écoutez si un train approche (enlevez vos écouteurs !).



BARRIÈRE DÉFECTUEUSE

Lorsque la barrière du passage à niveau à l'entrée de Terrasse-Vaudreuil est défectueuse, prière d'en informer le service de police ferroviaire au **1 800 551-2553** et de passer par L'Île-Perrot Nord.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

ÉCHEC au CRIME



1 800 711-1800

Échec au crime est une organisation à but non lucratif composé de bénévoles actifs et dédiés au bien-être de leur communauté. Ils proposent une méthode aux forces policières pour recevoir de l'information du public dans leurs efforts de prévention du crime. Ces efforts se traduisent par des arrestations de criminels, en saisies de biens volés et en saisies de drogues.

PANNE d'ÉLECTRICITÉ | Quoi faire?

En cas de panne d'électricité, si vous décidez de demeurer à la maison, vous devez :

- avoir un avertisseur de fumée fonctionnel tel que requis;
- avoir un avertisseur de monoxyde de carbone;
- avoir une lampe de poche, radio, etc.;
- baisser les thermostats au minimum afin d'éviter une surcharge au retour de l'électricité;
- garder une lampe branchée pour savoir quand le courant sera rétabli;
- respecter rigoureusement le mode d'emploi de votre chauffage d'appoint;
- en tout temps, posséder une trousse d'urgence de 72 heures à porté de main.



Utilisation d'une génératrice

- Utiliser la génératrice selon les spécifications du fabricant.
- S'assurer que la génératrice est à une distance sécuritaire des fenêtres et des ouvertures de la maison afin de prévenir le risque d'intoxication au monoxyde de carbone.
- Bien assujettir la génératrice afin d'éviter des déplacements par la vibration.
- Ne pas faire le plein d'essence lorsque la génératrice est en fonction ou encore chaude.
- Avoir un extincteur portatif à proximité en cas de besoin.

Conseils pour la consommation et la cuisson des aliments :

1. N'utilisez pas à l'intérieur les appareils de cuisson conçus pour l'extérieur tel que barbecue au propane, gril de type hibachi.
2. Si la panne perdure, assurez-vous que les aliments sont toujours propres à la consommation.
3. N'ouvrez pas la porte du congélateur et du réfrigérateur trop souvent.

Utilisation de chandelles et de lampes

- Toujours avoir sous surveillance les chandelles et lampes.
- Utiliser des socles ou portes chandelles afin d'éviter qu'elles ne tombent.
- Garder une distance sécuritaire par rapport aux éléments combustibles (rideaux, éléments décoratifs, papiers, etc..).
- Garder briquets et allumettes loin de la portée des enfants.

Gel des tuyaux

Laisser couler un filet d'eau et actionner la chasse d'eau occasionnellement pour éviter que l'eau ne gèle et s'assurer que les renvois ne sont pas obstrués.

Source et référence pour plus d'informations : <https://www.quebec.ca/securite-situations-urgence/urgences-sinistres-risques-naturels/panne-courant>



PRÉVENTION INCENDIE

RISQUES ÉLECTRIQUES

À l'intérieur tout comme à l'extérieur de nos maisons, les installations et appareils électriques sont très nombreux. Fils, câbles, rallonges, fiches et prises de courant, disjoncteurs, lampes, etc., autant d'éléments qui doivent être conformes et en bon état, bien installés ou utilisés, pour ne pas générer de risques d'incendie.

En tout temps

- › Ne jamais dénuder les fils électriques.
- › Faire remplacer les appareils trop vieux, endommagés ou non conformes.
- › Faire appel à un maître-électricien pour les travaux en lien avec l'électricité.
- › Ne jamais surcharger de prises électriques ni de multiprises. Ne branchez pas non plus de multiprise dans une rallonge.
- › Ne jamais modifier un appareil ou un équipement électrique.

Panneau électrique

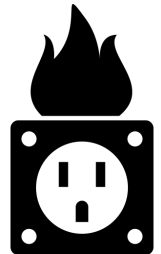
Toujours laisser en place le couvercle protecteur; il protège des risques d'électrisation, de la poussière et de l'humidité.

Câbles, rallonges et prises de courant

- › Utiliser des rallonges et des multiprises avec disjoncteur incorporé approuvées par ULC ou CSA. Le disjoncteur permet d'éviter la surtension, protégeant ainsi vos appareils tout en réduisant les risques d'incendie.
- › Ne jamais peindre les rallonges et les câbles; la peinture assèche leur gaine.
- › Remplacer une rallonge endommagée ou qui dégage de la chaleur.

Éclairage

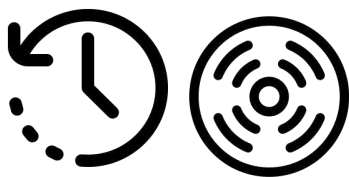
- › Éloigner vêtements, tentures et autres objets inflammables des lampes halogènes.
- › Remplacer les ampoules halogènes par des ampoules DEL.
- › Ne pas dépasser la puissance nominale (watts) des ampoules.
- › À l'extérieur, utiliser un luminaire à l'épreuve des intempéries.



Appareils électriques

- › N'utiliser que des appareils avec le sceau CSA ou ULC.
- › Ne jamais utiliser un appareil sous tension, tel un cellulaire branché, quand on est dans la baignoire ou quand on a les pieds dans l'eau.
- › Nettoyer régulièrement l'arrière du réfrigérateur.
- › Garder tout matériau combustible à au moins 15 centimètres de distance du chauffage mural électrique et à au moins 1 mètre d'un chauffage d'appoint.

AVERTISSEURS de FUMÉE



Remplacement des piles

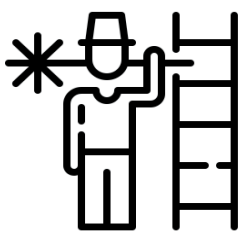
Votre Service de sécurité incendie vous recommande de profiter du moment où vous changez l'heure pour vérifier le bon fonctionnement des avertisseurs de fumée et d'en remplacer les piles au besoin. Ce simple geste qui peut faire toute la différence. L'avertisseur de fumée sauve des vies !

La négligence, la distraction et l'imprudence sont les causes de la majorité des incendies résidentiels.

Vous pouvez vous protéger contre les incendies par des gestes simples :

- ➔ Installez un avertisseur de fumée par étage, au minimum, y compris au sous-sol;
- ➔ Vérifiez leur fonctionnement régulièrement;
- ➔ Faites le plan d'évacuation de votre domicile;
- ➔ Exercez-vous à l'évacuer.

RAMONAGE de la CHEMINÉE



Lorsque vous brûlez du bois dans votre foyer, des résidus tels que de la suie et du crésote, se retrouvent collés sur les parois de votre cheminée.

Le ramonage permet d'éliminer ces résidus hautement inflammables, prévenant ainsi un incendie.

De plus, le ramonage contribue à prévenir les intoxications au monoxyde de carbone en permettant une meilleure évacuation de la fumée et des gaz.

Les bûches de ramonage ou les additifs chimiques ne doivent jamais remplacer un ramonage professionnel. Ces produits éliminent seulement une partie des dépôts de crésote. Faites ramoner votre cheminée **au moins une fois par année** et selon la qualité et la quantité du bois brûlé, et ce, par un professionnel en ramonage, détenteur d'une licence RBQ.

CENDRES CHAUDES

Un mauvais entreposage des cendres chaudes peut causer un incendie et des [intoxications au monoxyde de carbone](#). Pour vous débarrasser de vos cendres de façon sécuritaire, vous devez :

- vider régulièrement les cendres du foyer, jamais à l'aide d'un aspirateur, mais à l'aide d'une pelle de métal;
- mettre les cendres chaudes dans un contenant métallique à fond surélevé et muni d'un couvercle métallique;
- sortir le contenant métallique à l'extérieur, car les cendres chaudes dégagent du monoxyde de carbone;
- l'installer sur une surface non combustible, à une distance d'au moins 1 m de tout objet;
- attendre au moins 7 jours avant de transvider les cendres du contenant métallique dans un autre contenant (poubelle, bac de matières organiques) et brasser les cendres pour vous assurer qu'elles sont parfaitement refroidies. Si vous le pouvez, conservez les cendres dehors durant tout l'hiver et jetez-les seulement au printemps.

(Sources MSP)

SORTIES BIEN DÉGAGÉES

Lors d'un incendie, vous pourriez avoir moins de trois minutes pour sortir sains et saufs de votre domicile. Imaginez les précieuses secondes que vous perdrez si la sortie que vous devez utiliser lors d'un incendie est enneigée ou obstruée!

- Après chaque chute de neige, débelayez vos sorties, vos balcons et votre terrasse.
- Dégagez vos sorties extérieures des objets encombrants comme les pelles, la souffleuse, les meubles de patio rangés pour l'hiver.
- À l'intérieur de votre domicile, assurez-vous que les voies de sortie, par exemple, les corridors et les escaliers, soient dégagées en tout temps d'objets encombrants, comme les jouets, les chaussures ou les sacs.

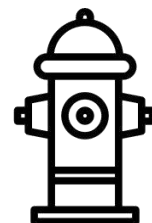
BOUTEILLES de PROPANE

N'entreposez jamais de bouteille de propane à l'intérieur, que ce soit dans une maison, un garage ou une remise.

Même vides, elles représentent un danger sérieux d'incendie et d'explosion. **Gardez-les toujours à l'extérieur, loin des sources de chaleur et des espaces confinés.**

BORNES FONTAINES

Nous demandons la collaboration des citoyens pour maintenir les bornes d'incendie soient toujours bien dégagées.



TRAVAUX PUBLICS

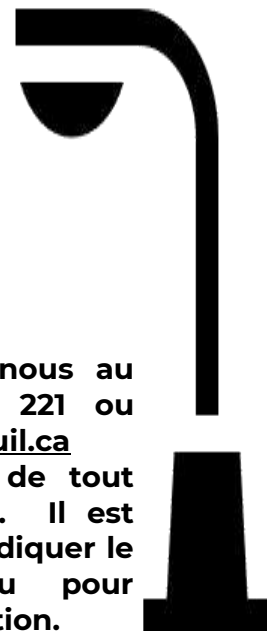
3-1-1

Vous devez immédiatement informer la Municipalité de tout problème impliquant nos routes ou infrastructures et/ou nécessitant l'intervention des travaux publics.



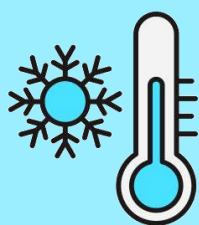
Durant les heures d'ouverture, communiquez avec nous au 514 453-8120, poste 221 ou composez le 3-1-1 lorsque nos bureaux sont fermés.

RÉSEAU d'ÉCLAIRAGE



Communiquez avec nous au 514 453-8120, poste 221 ou info@terrasse-vaudreuil.ca pour nous informer de tout luminaire défectueux. Il est nécessaire de nous indiquer le numéro du poteau pour demander une réparation.

GEL de CONDUITES ou REFOULEMENT d'ÉGOUT | Quoi faire?



Vous devez immédiatement informer la Municipalité de tout problème impliquant nos infrastructures et/ou nécessitant l'intervention des travaux publics.

Durant les heures d'ouverture, communiquez avec nous au 514 453-8120, poste 221 ou composez le 3-1-1 lorsque nos bureaux sont fermés.

DÉNEIGEMENT

Nous vous avisons par la présente que la Municipalité ne tolérera plus le dépôt de la neige provenant d'entrée privée dans l'emprise de la rue, dans la rue, autour des bornes d'incendie et/ou sur les terrains appartenant à la Municipalité.

Cette pratique enfreint la réglementation municipale et est passible d'une amende. S'il vous est impossible de disposer la neige provenant de votre entrée sur votre terrain, vous devrez prendre des arrangements pour la faire transporter. Si vous ne faites pas le déneigement vous-même, **vous devez aviser votre entrepreneur en déneigement.**



HYGIÈNE DU MILIEU

Selon les plus récentes données mises à jour par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, Terrasse-Vaudreuil fait partie des 3 seules municipalités à avoir atteint, en 2022, l'objectif de consommation d'eau potable déterminé par le MAMH.

Notre municipalité a enregistré une moyenne de 160 litres par personne, par jour (L/pers/d), alors que l'objectif était de moins de 220 L/pers/d. Rappelons que le volume d'eau consommé par personne dans le secteur résidentiel est plus important au Québec qu'en Ontario (184 L/pers./d) et que dans l'ensemble du Canada (220 L/pers./d). Selon les données de 2022, la consommation résidentielle québécoise atteignait 253 L/pers./d. **Bravo à nos citoyens !**



Programme de recyclage du POLYSTYRÈNE EXPANSÉ

Saviez-vous que la compagnie POLYMOS de Terrasse-Vaudreuil contribue à réduire le volume de déchets qui prennent chaque semaine le chemin de l'enfouissement?

Un gros conteneur a été placé près de l'entrée du centre communautaire pour permettre aux citoyens de Terrasse-Vaudreuil de se départir facilement et écologiquement des articles de polystyrène. Plusieurs types de contenants alimentaires sont maintenant acceptés s'ils sont propres !

CONSIGNES POUR LA SÉLECTION DES PRODUITS RECYCLABLES

Le polystyrène expansé (EPS) est une matière écologique ! Le EPS est composé de 95 % d'air, c'est une matière inerte et inoffensive pour l'environnement. Le EPS ne contamine pas l'air, le sol, ni les nappes d'eau souterraines. Le EPS est exempt de CFC et HCFC et est recyclable.

NE PAS CONFONDRE !

EPS (Polystyrène expansé typiquement blanc) avec le XPS Styrofoam® (polystyrène extrudé, typiquement bleu ou rose). Les 2 produits ont une base semblable, mais ils sont différents !

Matières ACCEPTÉES dans le conteneur

- EPS blanc et propre (que l'on retrouve souvent sous forme d'emballages de produits fragiles) sans aucun contaminant tel que aliments, papier, colle, ruban, agrafe, etc.
- Emballages alimentaires rincés et séchés portant le logo # 6 (si le logo # 6 ne figure pas ce n'est pas du PS)
- Emballages de polystyrène
- Isolant de construction blanc sans coupe vapeur
- Tous les produits avec le logo # 6.

Ne laissez jamais vos sacs de transport dans le conteneur destiné au recyclage du polystyrène. Veuillez les vider et les recycler aux endroits où ils sont acceptés.



RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX (RDD)



Nous désirons vous rappeler que les RDD ne doivent, en aucun cas, être mêlés à la collecte de déchets domestiques hebdomadaires.

En plus d'être extrêmement nocifs pour l'environnement, les produits qu'ils contiennent peuvent entrer en contact avec une autre substance, dangereuse ou non, ce qui a pour effet de créer une réaction chimique dégageant beaucoup de chaleur dans le camion et provoquant une fumée toxique et corrosive.



Les RDD doivent être apportés à l'écocentre de Vaudreuil-Dorion et ne doivent jamais être jetés aux ordures !

HYGIÈNE DU MILIEU

COLLECTE des MATIÈRES RÉSIDUELLES

Les études démontrent que seulement 3 % des résidus domestiques sont réellement des déchets qui ne sont ni compostables, ni recyclables, ni réutilisables. Plusieurs matières ne devraient pas être jetées mais plutôt apportées à l'écocentre pour être traitées de façon responsable.

**Collecte aux 2 semaines | Voir le calendrier à la page suivante.
En cas de modifications, nous les annoncerons sur le site Web.**

COLLECTE | GROS ENCOMBRANTS

**Le 3e mardi de chaque mois | Voir le calendrier à la page suivante.
En cas de modifications, nous les annoncerons sur le site Web.**

COLLECTE | MATIÈRES ORGANIQUES

**Collecte aux 2 semaines de décembre à avril | Voir le calendrier à la page suivante.
En cas de modifications, nous les annoncerons sur le site Web.**



Dans votre bac brun, vous pouvez déposer les restes d'aliments, mais également les feuilles mortes, le gazon et autres résidus de jardin, les fleurs, les petites branches, les plantes d'intérieur et restants d'empotage. Les mouchoirs et serviettes de table en papier sont également compostables tout comme les cheveux et les poils d'animaux. La litière et les déjections animales ont aussi leur place dans le bac brun.

Notez que notre plateforme de compostage n'est pas équipée pour traiter les sacs de plastique même s'ils sont réputés compostables/biodégradables. Ceux-ci ne se décomposent pas à la même vitesse que les résidus organiques, ce qui a pour effet de "contaminer" le compost.

Vous pouvez placer les matières organiques directement dans le bac sans les envelopper ou utiliser du papier journal, une boîte de carton non-ciré, un essuie-tout ou un sac de papier.

COLLECTE | MATIÈRES RECYCLABLES

**Tous les jeudis de 2025 | Voir le calendrier à la page suivante.
Afin de maximiser l'espace dans le bac, il est conseillé de déplier les boîtes de carton.
En cas de modifications des consignes, nous les annoncerons sur le site Web.**



BAC ROULANT | Comment le placer?

Les bacs doivent être déposés en bordure de rue avant 7 h le matin. Il est prohibé de laisser les bacs en dehors de la période permise soit à partir de 16 h la veille de la collecte jusqu'à 12 h le lendemain de la collecte.

- ➡ Placez le bac à un maximum d'un (1) mètre de la bordure de rue.
- ➡ Positionnez les roues en direction de la maison de sorte que le couvercle s'ouvre vers la rue.
- ➡ Assurez-vous qu'il y ait un espace libre de 60 cm tout autour du bac.
- ➡ Veillez à ce que le couvercle soit fermé et qu'aucune matière ou contenant ne soit déposé à côté du bac.

HYGIÈNE DU MILIEU

RÉPARATION ou REMPLACEMENT d'un BAC

Si votre bac est brisé, communiquez avec nous pour vérifier s'il est toujours sous garantie. Nous aurons besoin du numéro de série du bac à réparer/remplacer.

Celui-ci est gravé ou imprimé sur le côté du bac.

CALENDRIER des COLLECTES | Déposer les bacs avant 7 h le matin

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30


Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				


Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	


Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	


Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			


 Collecte des matières résiduelles


 Collecte des objets volumineux

 Collectes des matières recyclables

 Collecte des matières organiques

 Collecte spéciale de carton et excédents recyclables (voir page 18 pour détails)

 Collecte des résidus verts et feuilles à côté du bac brun

 Collecte des branches

 Bureaux fermés

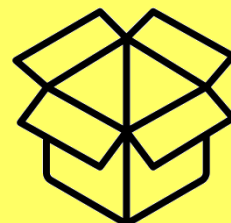
HYGIÈNE DU MILIEU

NOUVEAU ! Collecte spéciale de carton et de **surplus** de matières recyclables

2 collectes spéciales en 2025 : les jeudis 2 janvier et 3 juillet

Les boîtes de carton doivent être démontées et placées à côté du bac roulant.

Il sera également possible de déposer toutes **autres matières recyclables acceptées** à côté du bac roulant à condition que ces dernières soient insérées dans des **sacs transparents permettant de déterminer, à l'œil nu, la matière se trouvant à l'intérieur**. Les collectes de surplus ne concernent que ces **deux (2) journées spéciales**. Il ne sera pas possible d'en déposer lors journées normales de collecte.



À titre informatif et dépendamment de la quantité de surplus présente sur le territoire, il se pourrait que les matières excédentaires ne soient pas toujours collectées au même moment que le bac roulant, cependant toujours au courant de la même journée de collecte.

BRANCHES



Il est interdit de laisser ou maintenir des branches sur la voie publique en dehors de la période permise, soit trois (3) jours avant la date prévue de la collecte.

LES COLLECTES ONT LIEU LE PREMIER LUNDI DE CHAQUE MOIS, DE MAI À NOVEMBRE.

FEUILLES d'automne

La solution la plus économique et écologique de vous départir des feuilles mortes est de pratiquer le **feuillicyclage**.

Le surplus peut aller dans votre composteur domestique, dans le bac brun ou dans des sacs de papier, des bacs ouverts ou identifiés d'un « V », et déposés à côté du bac brun. **Ceux-ci seront ramassés les vendredis 1^{er}, 8, 15, 22 et 29 novembre prochains.**



Aucun sac de plastique, même s'il est réputé biodégradable ou compostable, ne sera ramassé.

DONNER au lieu de JETER

Aidez les organismes communautaires en offrant vos vêtements, jouets, appareils électriques, articles de sport et autres. Vous contribuerez par le fait-même à réduire la quantité de déchets et le gaspillage.

CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE L'ACTUEL

88, rue Adèle
Vaudreuil-Dorion (Québec) J7V 1S7
450 455-3331 | info@lactuel.org



N'accepte pas les meubles.

LE CARREFOUR DE L'ESPOIR

235, rue Saint-Joseph
Vaudreuil-Dorion (Québec) J7V 1S7
450 218-3100 | lecarrefourdelespoir@videotron.ca

N'accepte pas les vêtements.
Cueillette ou livraison possibles pour les meubles.
Dépôt les mardis seulement.



SANTÉ | BIEN-ÊTRE

DON DE SANG

PROCHAINES COLLECTES

Les dates pour 2025
ne sont pas encore connues.
Nous en ferons l'annonce
sur le site Web.



HÉMA-QUÉBEC

hema-quebec.qc.ca

Savard  Sauvé
notaires associées

M^e Chantal Savard
Notaire et Médiateur familial

Tél : 514 453-6271
Fax : 514 453-4419
@ : csavard@savardsauve.com

17, boul. Cité-des-Jeunes Est, bureau 230
Vaudreuil-Dorion, Québec
J7V 0N3

Thérapeute et enseignante en Réflexologie



514-246-8097
reflexologierendao@gmail.com
www.reflexologierendao.com



Découvertes & offres locales

Votre panier de bienvenue

Julie Duchesne Cormier
votrepanierdebienvenue@hotmail.com
514 716-7726
Facebook : [votrepanierdebienvenue](https://www.facebook.com/votrepanierdebienvenue)

DaDa-Art.shop

Ni Wang



<https://dada-art.shop>



Vous arrive-t-il de ne manger qu'une rôtie pour dîner ou souper parce que vous n'avez pas l'énergie de vous préparer un repas sain?




La **POPOTE ROULANTE**, un service du **Centre communautaire des aînés Vaudreuil-Soulanges**, dessert notre municipalité.

Les résidents de Terrasse-Vaudreuil, âgés de 70 ans et plus, peuvent profiter de repas surgelés livrés directement à leur domicile tout en bénéficiant d'un crédit de maintien à domicile équivalent à **50% de la valeur des repas surgelés commandés**.

VISITEZ-NOUS

www.centredesainesvs.com

 Centre communautaire des aînés Vaudreuil-Soulanges

CONTACTEZ-NOUS

reception@ccavs.ca

1.855.510.3548

450.265.3548

URBANISME | DÉVELOPPEMENT

PERMIS et CERTIFICATS d'AUTORISATION

Vous prévoyez d'effectuer des travaux de construction ou de rénovation sur votre propriété, installer une piscine ou un spa dans votre cour et vous vous demandez si ces travaux requièrent un permis ou un certificat d'autorisation?

La Municipalité de Terrasse-Vaudreuil rappelle que toute personne désirant procéder à une construction, à des rénovations ou à des travaux a la responsabilité de vérifier la conformité de son projet avec les lois et règlements en vigueur et d'obtenir de la Municipalité les autorisations requises **AVANT** de débiter les travaux.

Bientôt...

Dans le but d'améliorer le processus d'émission des permis et de faciliter les démarches pour nos citoyens, nous travaillons actuellement sur un formulaire interactif de demande de permis qui sera disponible prochainement sur le site Web de la municipalité !

Nous joindre

Pour plus de renseignements et pour obtenir les autorisations requises, nous vous invitons à communiquer avec le personnel du **Service de l'urbanisme, division permis et certificats.**

Pour une demande de permis, obtenez un rendez-vous en téléphonant au 514 453-8120, poste 221.

Inspecteur en bâtiment

William Petrosky
514 453-8120, poste 258
william.petrosky@terrasse-vaudreuil.ca



BM MANUTENTION INC.
Réjean Pinet
Cell. : 514 977-5370
rpinet@bm-manutention.com

144D, 5^e boulevard, Terrasse-Vaudreuil QC J7V 5M3
Tél. : 514 425-6772 | Fax : 514 425-5272

MANUFACTURIER DE LA GAMME COMPLÈTE DE CHARIOTS ÉLÉVATEURS
HANGCHA CANADA
DEPUIS 1956

Faites connaître votre entreprise en publiant votre carte d'affaires dans le prochain Info Terrasse !



Sutton
groupe sutton - clodem inc. AGENCE IMMOBILIERE
9515, boul. Lasalle Lasalle, QC H8R 2M9
bur.: (514) 364-3315
fax: (514) 364-3649
cmarion@sutton.com
www.claudemarion.com
GROUPE SUTTON - CLODEM INC. EST FRANCHISÉ INDÉPENDANT ET AUTONOME DE GROUPE SUTTON QUÉBEC

CLAUDE MARION
Courtier immobilier
cell.: (514) 916-7539

LOISIRS | VIE COMMUNAUTAIRE

FOIRE ARTISANALE | Marché de Noël

TERRASSE en art

FOIRE ARTISANALE

Samedi 16 novembre 2024
de 10 h à 15 h

au centre communautaire



ACTIVITÉS PHYSIQUES | Consultez le site Web

YOGA (HATHA—yoga doux)

Les mercredis de 19 h à 20 h

Pascale Daviau
514 823-8828

daviaupascale@gmail.com

TAEKWONDO | KARATÉ

Les dimanches de 9 h 30 à 10 h 30

Maître Pierre Pleau
pleau@videotron.ca

AIDE FINANCIÈRE pour enfants



Vous pourriez bénéficier de la **Politique d'aide financière aux activités sportives pour les enfants de moins de 18 ans** en présentant une demande durant la période d'activité, idéalement dès le paiement de l'inscription.

AIDE FINANCIÈRE pour aînés



Vous pourriez bénéficier du programme d'**Aide financière pour activités physiques des aînés de 60 ans et plus** en présentant une demande durant la période d'activité, idéalement dès le paiement de l'inscription.

LOISIRS | VIE COMMUNAUTAIRE

Atelier de BISCUITS DE NOËL

Dimanche 1^{er} décembre 2024

Activité gratuite pour les enfants résidents de 4 à 10 ans accompagnés d'un (1) parent.

Inscription obligatoire !

Lieu : Centre communautaire

Réservez votre place par courriel à :

nperreault@videotron.ca

avant le 22 novembre.

Inscrivez le nom de l'enfant, son âge et l'heure de l'atelier.

➔ **1^{er} groupe de 13 h à 14 h 30**

➔ **2^e groupe de 15 h à 16 h 30**



FÊTE FAMILIALE HIVERNALE

Terrasse... sur glace !

Samedi 25 janvier 2025

Détails à venir...

SOUPER-SPAGHETTI

Au printemps, date à déterminer

Billets en vente à l'hôtel de ville dès le 10 mars 2025.

Les profits seront versés en soutien aux activités communautaires de la municipalité.

Détails à venir...



Illustrations : Flaticon.com

*Merci à nos partenaires
qui soutiennent
financièrement les activités
offertes aux citoyens et
contribuent ainsi à enrichir
la vie communautaire
de la municipalité !*

PAULAUTO

514-453-2177

144A - 5^e Boulevard
Terrasse-Vaudreuil
J7V 5M3

Paul Lauzon

Via Capitale Accès
Agence immobilière
139, avenue St-Charles
Vaudreuil-Dorion (Qc) J7V 2K9

Cell.: 514.929.0861
ViaCapitaleVendu.com

viacapitale

Joyce Jones
Courtier immobilier résidentiel

Cell.: 514.929.0861
jjones@viacapitale.com

viaprotections

REPAS PARTAGÉS pour les 55+

Les aînés de Terrasse-Vaudreuil sont les bienvenus aux activités communautaires de repas partagés sur l'île Perrot.

Centre Paul-Émile Lépine de L'Île-Perrot
Fermé jusqu'en janvier 2025 pour cause d'inondation.

Le 4^e mercredi des mois de janvier à mai ainsi que des mois de septembre à novembre.

Repas, danse en ligne et bingo
Salle ouverte à compter de 10 h.

Billets à la porte (15 \$)

Présidente : Jeannine De Bellefeuille 514 453-1228

Omni-Centre de Pincourt

Le 3^e mardi des mois de septembre à décembre ainsi que des mois de février à mai.

Repas et danse (20 \$).

Salle ouverte à compter de 10 h.

Billets (20 \$) : Jacques Leclerc 514 425-4958

Carrefour Notre-Dame-de-l'Île-Perrot

Le 2^e mercredi du mois

Repas, danse et bingo après le dîner.

Salle ouverte à compter de 10 h.

Billets (20 \$) : Nicole Cyr 514 453-0064

GUIGNOLÉE | Paniers de Noël

Samedi 7 décembre de 9 h à 12 h

La cueillette de denrées non périssables se fera de porte à porte encore cette année. Pour plus de sécurité, nous privilégions les dons en argent comptant, par chèque à l'ordre des Pompiers de Terrasse-Vaudreuil ou par virement bancaire à pompier.terrasse-vaudreuil@hotmail.com (réponse : **guignolee**).

Les sommes recueillies permettront de faire l'achat de cartes-cadeaux de marchés d'alimentation pour les familles démunies de notre communauté.



Soyez généreux !

Bénévoles : Les personnes intéressées à aider les pompiers devront se présenter devant le centre communautaire avant 9 h pour la formation des équipes.

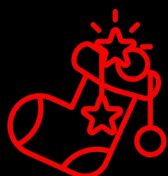
Les citoyens qui ont besoin de recevoir un panier de Noël peuvent en faire la demande, en toute discrétion, au 514 453-8120, poste 221.

FÊTE DES ENFANTS... à saveur country !

Au centre communautaire, le DIMANCHE 8 DÉCEMBRE 2024

Cette fête s'adresse aux enfants sages de 10 ans et moins.

L'activité est gratuite mais **l'inscription des enfants résidents est obligatoire**, par courriel à info@terrasse-vaudreuil.ca ou par téléphone au 514 453-8120, poste 221, **avant la date limite du 22 novembre.**



- Arrivée : 12 h 45
- Apprenez quelques pas de danse country !
- Photo professionnelle avec le père Noël
- Décoration d'un cadre souvenir
- Collation

Nous avons besoin des informations suivantes :

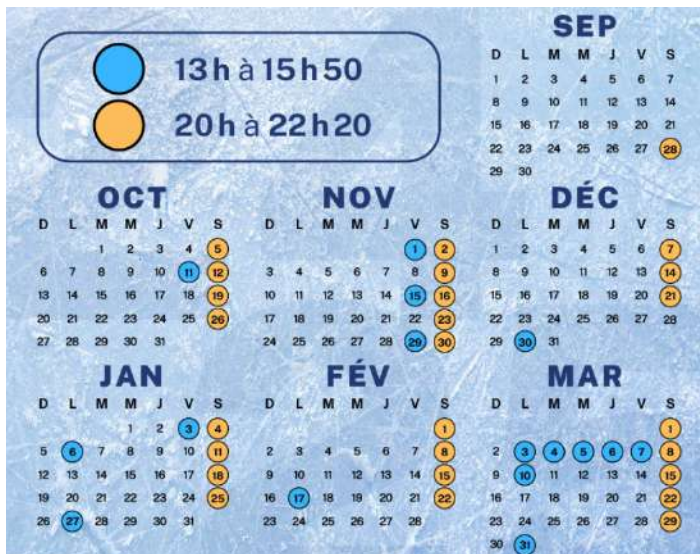
- ⇒ Nom complet de l'enfant
- ⇒ Âge
- ⇒ Nom du parent, adresse et numéro de téléphone

Les enfants doivent être inscrits et présents pour recevoir un cadeau.



LOISIRS | VIE COMMUNAUTAIRE

ARÉNA Cité-des-Jeunes



Jusqu'au 31 mars 2025, les résidents de Terrasse-Vaudreuil, ont accès gratuitement* à des séances de patin libre** à l'aréna Cité-des-Jeunes, situé au 2580, rue Paul-Gérin-Lajoie à Vaudreuil-Dorion.



* Une preuve de résidence est exigée.
** Le port du casque est recommandé.

SKIEURS de l'île

Joignez-vous à plus de 1 300 adeptes du ski de fond qui sillonneront quelques 30 km de sentiers balisés ! En tant que résidents de Terrasse-Vaudreuil, vous bénéficierez d'un **rabais de 5 \$** lors de votre inscription.



Pour en savoir davantage, contactez monsieur Pierre Levac, président des Skieurs de l'Île, au 514 453-8592. Vous pouvez également obtenir des renseignements par courriel à : skieursdelile@hotmail.com.

PATINOIRE EXTÉRIEURE



DU LUNDI AU VENDREDI
16 h à 21 h

SAMEDI ET DIMANCHE
13 h à 17 h
18 h à 21 h

Heures normales quand la température le permet.

BIBLIOTHÈQUE

Afin de répondre aux besoins grandissants des usagers, nous avons conclu une entente avec la Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot pour avoir accès gratuitement à sa bibliothèque située au 1300, boul. Don Quichotte.

Vous pouvez abonner gratuitement un membre de votre famille à la bibliothèque Marie-Uguay (une personne par adresse).



Vous aurez accès à :

- ➔ La réservation et le prêt de documents :
 - livres
 - périodiques
 - documents audiovisuels
 - jeux et jouets
- ➔ La consultation d'ouvrages de référence sur place.

Ne manquez pas la chance de fréquenter régulièrement ce lieu magnifique et convivial.

CENTRE COMMUNAUTAIRE | Location



Il est possible de louer le centre communautaire, maintenant complètement rénové, pour la tenue d'activités, de rencontres, de cours ou de réceptions familiales ou corporatives.

Tables et chaises incluses.

Les réservations se font à l'hôtel de ville selon les conditions en vigueur.

La grille tarifaire est sujette à changement pour 2025 et sera confirmée lors de l'adoption du budget en décembre prochain.

Location strictement réservée à des associations sans but lucratif dûment reconnues et adoptées par résolution du conseil municipal (voir le registre des organismes communautaires)	0 \$
Location pour réception lors de funérailles d'un <u>résident</u> de Terrasse-Vaudreuil	150 \$
Location à des associations, groupes ou entreprises pour des fins d'activités <u>privées</u> (corporatives ou familiales) ou à des organismes à but non lucratif non enregistrés au registre des organismes communautaires de Terrasse-Vaudreuil	\$
Location à des associations, groupes ou entreprises pour des fins d'activités <u>privées</u> (corporatives ou familiales) ou à des organismes à but non lucratif non enregistrés au registre des organismes communautaires d'un <u>résident</u> * de Terrasse-Vaudreuil	200 \$
Location à l'heure pour la tenue de formation de cours ou d'activités <u>lucratives</u> reconnus et approuvés par le conseil municipal	50 \$ /h
Location à un <u>résident</u> * de Terrasse-Vaudreuil jusqu'à concurrence de 4 heures consécutives * sur présentation d'une preuve de résidence	25 \$ /h
Pour plus de 4 heures consécutives	200 \$
Location à un <u>non-résident</u> jusqu'à concurrence de 4 heures consécutives	100 \$ /h
Pour plus de 4 heures consécutives	650 \$
Pour tout prêt ou location de salle, un dépôt remboursable, le cas échéant, est requis pour garantir la remise des lieux dans le même état qu'au début de l'activité	200 \$
Pour tout prêt ou location de salle, un dépôt remboursable est exigé pour garantir la remise de la/des clé(s) dès la fin de l'utilisation tel qu'il sera indiqué dans le contrat	25 \$
Location d'un écran	50 \$ / événement



Le jardin fruitier, un joyau de nature

Notre jardin collectif ne cesse de s'embellir. Petit îlot de fraîcheur et de douceurs pour la biodiversité, il favorise l'environnement et enrichit notre municipalité.

Pour le plaisir des yeux, des papilles et des amitiés

Rhubarbe, camerises, gadelles, groseilles, fraises, framboises, prunes, cerises, prunes-cerises, pêches, raisins, mûres, poires, coings, quelques kiwis... Et quoi encore? Des bouquets de fines herbes et de fleurs pour parfumer nos plats, pour nourrir les pollinisateurs et nos cœurs. La récolte 2024 a été excellente et l'été 2025 devrait offrir encore plus à partager.

S'impliquer dans sa communauté, c'est source de fierté.

Cette année, c'est plus de 40 citoyens, dont près de la moitié étaient nouveaux, qui ont choisi d'investir un peu de leur temps pour la communauté. Chacun à son rythme, ils ont arrosé, désherbé, taillé, ramassé les branches, épandu le paillis, planté, transplanté, débusqué des insectes, aidé aux corvées d'automne... le sourire aux lèvres !



C'est le petit bout de cœur à l'ouvrage de chacun qui fait de ce jardin un espace de vie accueillant et nourrissant dont on peut être fier.

Envie de faire pousser vos idées?

Vous avez à cœur la santé de votre jardin fruitier et envie d'y contribuer mais ne savez pas par où commencer? Facile, écrivez-nous : jardinfruitiertv@gmail.com

Parce que la beauté de notre jardin collectif s'enrichit de vos talents et de vos idées.

Sylvie Tousignant, pour le Jardin fruitier



Suivez-nous sur la page Facebook **[Le jardin fruitier collectif de Terrasse-Vaudreuil](#)**

Le TERRASSE CAFÉ — propulsé par la Grande Tablée

Suivez-nous sur la page Facebook Terrasse Café



POTAGER COMMUNAUTAIRE — Jardinons ! Terrasse-Vaudreuil

ENVIE DE CULTIVER VOTRE POTAGER L'ÉTÉ PROCHAIN?

Celles et ceux qui désirent acquérir un jardinet pour l'été 2025 peuvent en réserver un à jardinonstv@gmail.com. Il nous reste des potagers au sol, 4 x 12 pieds pour 20 \$ et des 4 x 4 pour 10 \$.

Sylvie Trépanier, pour le comité de jardin
514 703-7991



Suivez-nous sur la page Facebook Agriculture urbaine Terrasse-Vaudreuil

ÉDITIONS VAUDREUIL

Avec vous depuis 1965



Hamster+

Éditions Vaudreuil inc.

480, boulevard Harwood, Vaudreuil-Dorion, QG J7V 7H4
Tél. : 450 455-7974 • 1 888 455-7974 • Téléc. : 450 455-1907
vente@editionsvaudreuil.com • www.editionsvaudreuil.ca
voir le site : www.editionsvaudreuil.la Librairie.ca

Membre de
L'Association
des Libraires



**Les
Libraires**

**PAPETERIE • LIBRAIRIE AGRÉÉE • IMPRIMERIE • CENTRE DE COPIES
AMEUBLEMENT • JEUX ÉDUCATIFS ET SENSORIELS • CASSES-TÊTES • BOUTIQUE CADEAUX**